



la Commission invite 18 États membres à se conformer à l'acte de l'UE sur la gouvernance des données

La Commission européenne a décidé d'ouvrir des procédures d'infraction en envoyant une lettre de mise en demeure à 18 États membres qui n'ont pas désigné les autorités responsables de la mise en œuvre de l'acte sur la gouvernance des données ou qui n'ont pas prouvé que ces dernières sont habilitées à exécuter les tâches requises par l'acte.



iStock Photo Getty Images +

Ces États membres sont: **Belgique** [INFR(2024)2055], **Tchéquie** [INFR(2024)2057], **Allemagne** [INFR(2024)2060], **Estonie** [INFR(2024)2058], **Grèce** [INFR(2024)2061], **France** [INFR(2024)2059], **Italie** [INFR(2024)2062], **Chypre** [INFR(2024)2056], **Lettonie** [INFR(2024)2064], **Luxembourg** [INFR(2024)2063], **Malte** [INFR(2024)2065], **Autriche** [INFR(2024)2054], **Pologne** [INFR(2024)2066], **Portugal** [INFR(2024)2067], **Roumanie** [INFR(2024)2068], **Slovénie** [INFR(2024)2070], **Slovaquie** [INFR(2024)2071] et **Suède** [INFR(2024)2069].

L'acte [sur la gouvernance](https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/data-governance-act) (<https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/data-governance-act>) des données facilite le partage des données entre les secteurs et les pays de l'UE dans l'intérêt des citoyens et des entreprises. Elle renforcera la confiance dans le partage des données en établissant des règles de neutralité des intermédiaires de données qui relient les particuliers et les entreprises aux utilisateurs de données. Les activités d'intermédiation de données doivent être strictement

indépendantes de tout autre service qu'elles fournissent, être enregistrées et pouvoir être identifiées par un logo commun de l'UE. La loi facilitera également la réutilisation de certaines données détenues par le secteur public et stimulera le partage volontaire des données. L'altruisme en matière de données permet aux citoyens de donner leur consentement pour mettre à disposition les données qu'ils génèrent pour le bien commun, par exemple pour des projets de recherche médicale. Les organisations altruistes en matière de données peuvent décider d'être inscrites dans un registre public et d'utiliser le [logo commun de l'UE](#).

(<https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/logos-data-intermediaries-and-data-altruism-organisations-recognised-union>) Elles doivent avoir un caractère non lucratif et répondre à des exigences de transparence, tout en offrant des garanties spécifiques pour protéger les droits et les intérêts des citoyens et des entreprises qui décident de partager leurs données. [Applicables](#)

(<https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A//digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/european-strategy-data-data-governance-act-becomes-applicable%23%3A~%3Atext%3D25%2520September%25202023-%2CEuropean%2520strategy%2520for%2520data%253A%2520Data%2520Governance%2520Act%2520becomes%2520applicable%2Cincreasing%2520trust%2520in%2520data%2520sharing.&data=05%7C02%7CCamille.DE->

<https://marcilly40ec.europa.eu/7Cb8c231d4c490414dbff208dc7584e1ea%7Cb24c8b06522c46fe908070926f8ddb1%7C1%7C0%7C638514460786760063%7CUknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTi6Ik1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=ZCiLdcrtBD0JqV5ogCgGgvEnFX05v7vKJ5Y4vV5oMz0%3D&reserved=0>) depuis le 24 septembre 2023, les autorités responsables sont chargées de l'enregistrement des organisations altruistes en matière de données et du contrôle de la conformité des prestataires de services d'intermédiation de données. La Commission adresse donc une lettre de mise en demeure aux 18 États membres concernés, qui disposent à présent d'un délai de deux mois pour y répondre et remédier aux lacunes qu'elle a relevées. En l'absence de réponse satisfaisante, la Commission peut décider d'émettre un avis motivé.

Cette page est une traduction automatique fournie par le service eTranslation de la Commission européenne afin d'aider la compréhension. Veuillez lire les [conditions d'utilisation](#) (https://ec.europa.eu/info/use-machine-translation-europa-exclusion-liability_en). Pour lire la version originale, [consultez la page source](#) (<https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/commission-calls-18-member-states-comply-eu-data-governance-act>).

Source URL:

<https://digital-strategy.ec.europa.eu/news/commission-calls-18-member-states-comply-eu-data-governance-act>

© European Union, 2025 - [Bâtir l'avenir numérique de l'Europe](#) (<https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr>) - PDF generated on 23/01/2025

Reuse of this document is allowed, provided appropriate credit is given and any changes are indicated (Creative Commons Attribution 4.0 International license).

For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.